

## Planning des formations proposées en 2019



### Permis de chasser français

Session	FORMATIONS			EXAMENS
	THEORIE (1 journée complète)	PRATIQUE (1/2 journée – matin ou après-midi)	FORMATION COMPLEMENTAIRE (1/2 journée – matin ou après-midi)	EXAMEN (environ 30')
2B	Vendredi 15 février	Semaine du 25 au 29 mars	Semaine du 1 <sup>er</sup> au 5 avril	8 + 9 + 10 + 11 avril
3A	Vendredi 12 juillet	Semaine du 5 au 9 août	Semaine du 26 au 30 août	2 + 3 + 4 + 5 septembre
3B	Vendredi 19 juillet	Semaine du 19 au 23 août	Semaine du 26 au 30 août	2 + 3 + 4 + 5 septembre

Les dates du deuxième semestre seront communiquées dans un prochain numéro

#### Équivalence au permis de chasser allemand

**Formations** (3 demi-journées):  
Non définies

**Examen** (journée complète):  
• Mercredi 18 septembre

#### Formation à l'examen initial de la venaison

1 demi-journée  
• Vendredi 15 mars

#### Formation garde chasse

3 jours  
**Dates:**  
• Mercredi 22, jeudi 23 et vendredi 24 mai  
• Mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27 septembre

#### Formation piègeur agréé

2 journées  
**Dates:**  
• Jeudi 13 et vendredi 14 juin  
• Jeudi 7 et vendredi 8 novembre

#### Formation chasseur secouriste

1 journée  
**Date:**  
• Mercredi 6 mars

#### Formation secourisme canin

1 journée  
**Dates selon inscription:**  
1 période à prévoir au printemps

#### Formation chasse à l'arc

**Dates:**  
**Formation Obligatoire:**  
• Dimanche 10 mars  
**Formation Complémentaire:**  
• Dimanche 7 avril

#### Formation tir à grenaille du chevreuil

1 demi-journée  
**Dates selon inscriptions**

#### Dirigeant d'association

1 demi-journée  
**Date:**  
• Vendredi 21 juin

#### Chef de traque

1 demi-journée  
**Date:**  
• Vendredi 20 septembre



Didier Pierre lors de la formation

### Attention

Toutes les dates sont indiquées à titre informatif et sont susceptibles d'être modifiées voire supprimées en fonction du nombre de candidats ou des disponibilités des formateurs.

Seules les personnes inscrites préalablement auprès de la FDC67 seront conviées à ces formations. Les inscriptions seront validées après réception du formulaire d'inscription et du règlement.

Les dates, les formulaires d'inscriptions et le détail des programmes sont publiés et mis à jour régulièrement sur notre site internet: [www.fdc67.fr](http://www.fdc67.fr) ou disponibles sur demande à la FDC67.

Renseignement

Alexandra Barthel-Dick  
Tél. 03 88 79 83 80  
ou [alexandra.bd@fdc67.fr](mailto:alexandra.bd@fdc67.fr)